

La sécurité, un des axes majeurs de notre politique municipale.

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

La sécurité est une priorité. Elle est aussi une préoccupation constante de notre mandature et un des axes majeurs de notre politique municipale.

À Saint-Mandé, nombreux sont les habitants qui partagent le sentiment d'une commune sûre et apaisée. Toutefois, les incivilités du quotidien peuvent altérer parfois cette perception. Comme de nombreuses villes, notre commune est touchée par un certain nombre d'incivilités et d'actes de petite délinquance.

La réactivité est une donnée essentielle dans la préservation de notre tranquillité. J'entends affirmer de façon volontariste les valeurs qu'incarne notre République en poursuivant le renforcement des missions et des moyens alloués à la Police municipale.

Chaque jour, nous nous attachons au respect de la loi afin que nos rues soient plus sûres et vous garantissent le meilleur cadre de vie possible. Votre tranquillité demeure ma priorité. De nombreuses décisions ont été prises en ce sens depuis le début de la mandature pour garantir, maintenir et préserver la qualité de vie à laquelle nous sommes attachés à Saint-Mandé.

Tout d'abord, nous avons procédé au recrutement de nouveaux agents afin de renforcer nos équipes. De plus, nous avons aménagé un nouveau poste de Police municipale, plus moderne et plus spacieux qui permet un meilleur accueil du public et offre des conditions de travail améliorées à nos policiers. Nous avons également modernisé notre Centre de Supervision Urbain (CSU) pour une meilleure surveillance de la commune.

En outre, nous avons mis en place de nombreuses brigades spécialisées, telles que les brigades d'ilotage, de propreté et



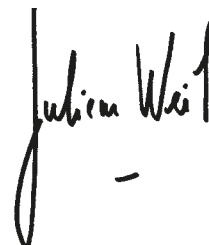
cynophile, qui sont présentes tous les jours auprès des Saint-Mandéens. Ces brigades assurent une présence dissuasive et réactive pour garantir votre sécurité, au quotidien.

Nous avons également développé des actions préventives, notamment auprès des seniors, pour renforcer leur sécurité et les sensibiliser aux risques éventuels.

Je tiens à souligner que notre Police municipale est une police de proximité, au service des Saint-Mandéens, 24h/24, 7j/7. Nos agents sont présents sur le terrain pour assurer votre sécurité et établir un lien permanent de proximité avec vous.

Soyez assurés, Chères Saint-Mandéennes, Chers Saint-Mandéens, de mon entière mobilisation, parce que je sais votre attente légitime en matière de sécurité.

Bien sincèrement,



Julien Weil
Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne

RENFORCEMENT DES EFFECTIFS

Pour répondre à la demande de tranquillité des Saint-Mandéens, la municipalité a décidé de renforcer les effectifs de la Police municipale. L'équipe compte désormais 33 agents (contre 17 avant) qui œuvrent au quotidien au service de la population.

Pour faire face à la diversité de leurs missions de police, les agents disposent d'un équipement fonctionnel et performant. Ils sont armés pour apporter une riposte adaptée en cas de besoin et disposent de voitures, de VTT d'intervention et de scooters.

Les équipes utilisent du matériel de télécommunication performant (comme des téléphones portables avec un logiciel métier intégré) et, pour prévenir l'insécurité routière, sont équipés d'un radar de vitesse et de deux éthylotests électroniques.

UNE BRIGADE ÎLOTAGE

Une brigade îlotage, composée de deux agents armés, assure désormais des missions de prévention et de sécurité au plus près des habitants, des commerçants et des établissements scolaires. Sa principale mission est avant tout d'effectuer en permanence des patrouilles pédestres pour assurer la sécurité des biens et des personnes, régler les petits problèmes du quotidien, dénouer les conflits (médiation), établir des liens avec la population en étant directement auprès des commerçants (sécurisation des marchés, participation aux réunions avec les commerçants non sédentaires...) et des habitants.

UN NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE ET UN CENTRE DE SUPERVISION URBAIN RÉNOVÉ (CSU)

Ce nouveau bâtiment, en activité depuis quelques mois, dispose d'une superficie de 290m² et accueille l'ensemble des brigades et des agents administratifs. Il est composé d'un espace d'accueil du public, de bureaux, de vestiaires, d'une salle d'armes et d'un Centre de Supervision Urbain. Centre névralgique du tout nouveau réseau de vidéoprotection de la Ville, le CSU dispose de 112 caméras de dernière génération. Elles peuvent notamment effectuer une rotation de 360° et sont capables de zoomer pour lire une plaque d'immatriculation par exemple.



ÉVOLUTION DU DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION

Soucieuse de la tranquillité et de la sécurité publique sur son territoire, la commune est équipée de 112 caméras, disposées de façon stratégique, notamment et prioritairement aux abords des lieux publics. Ces dernières ont un effet dissuasif sur les agissements inciviques et permettent de repérer en temps réel une situation dangereuse. Cet outil complémentaire à la présence des policiers sur le terrain, permet davantage de sécurité en ville tout en respectant les libertés individuelles. Les zones vidéo-protégées sont filmées tous les jours, 24h/24. Les images sont transférées vers le Centre de Supervision urbain (CSU) de Saint-Mandé. Elle sont enregistrées et conservées pendant trente jours, conformément à ce que prévoit la loi, et ne peuvent être visionnées que par des vidéo-opérateurs, formés, assermentés et déclarés en préfecture.

L'exploitation des enregistrements ne peut être sollicitée que par un officier de police judiciaire dans le cadre d'une enquête.



UNE BRIGADE VERTE POUR LUTTER CONTRE LES INCIVILITÉS

Afin d'améliorer la salubrité et lutter efficacement contre les actes d'incivilité sur l'espace public, la Ville a créé une brigade verte. Composée de deux agents, elle a pour mission de signaler les problèmes de propreté, de sensibiliser les particuliers aux bons comportements et de verbaliser les contrevenants aux règles relatives à la préservation de notre cadre de vie ou portant atteinte à la propreté de nos rues. Ainsi, les jets de mégots, mouchoirs, papiers, etc... sur la voie publique, le non-respect des règles de collecte des déchets, la négligence des propriétaires de chiens sont passibles d'amendes. Ces dernières ont été renforcées pour lutter efficacement contre ces comportements irrespectueux.

([www.saintmande.fr/Propreté et cadre de vie/brigade verte](http://www.saintmande.fr/Propreté-et-cadre-de-vie/brigade-verte))



UNE BRIGADE CYNOPHILE POUR RENFORCER LA PRÉVENTION ET LE MAINTIEN DE L'ORDRE

Une brigade canine, composée d'un agent cynophile accompagné d'un chien est opérationnelle depuis l'année dernière. Elle a pour mission de sécuriser l'intervention des policiers municipaux et de pacifier l'espace public en créant un climat sécurisant pour les administrés.

Dressé, formé et entraîné régulièrement à intervenir sur le terrain, le chien est un renfort et un auxiliaire précieux pour lutter contre toutes les formes de délinquance.

UN PARTENARIAT AVEC LA POLICE NATIONALE

La Police municipale travaille en complémentarité et en étroite relation avec les équipes de la Police nationale : partage des images de vidéoprotection, partage de fréquences radio, répartition des patrouilles selon les secteurs et les heures et échanges d'informations. Les deux polices agissent plus efficacement au quotidien. Ce travail commun permet d'obtenir des résultats probants dans le cadre d'enquêtes ou d'interventions.

L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La Police municipale propose toute l'année, de surveiller les commerces ou les domiciles des Saint-Mandéens. Des passages de surveillance sont effectués de jour comme de nuit durant toute la durée d'absence afin de dissuader toutes tentatives de repérage par d'éventuels cambrioleurs. Inscriptions auprès de la Police municipale.

Les missions de la Police municipale

▶ Sécuriser l'espace public avec notamment une présence aux abords des lieux accueillants des enfants et les lieux ouverts au public

▶ Verbaliser les infractions (dépôt d'immondices, occupation du domaine public sans autorisation, entorses au Code de la Route...)

▶ Lutter contre toutes formes d'incivilités, dégradations, dépôts d'immondices...

▶ Gérer le système de vidéo-protection

▶ Mais aussi : la récupération des animaux errants, le traitement des objets trouvés, ainsi que la surveillance des résidences privées et commerces via l'opération "Tranquillité vacances"

UNE POLICE DE PROXIMITÉ AU SERVICE DE LA POPULATION, 24H/24 ET 7J/7

Dans les rues de Saint-Mandé, à l'écoute des habitants, la Police municipale est une police de proximité et est au service de toute la population.

Les agents sont également présents sur tous les événements organisés par la commune.

Info+

GAGNEZ DU TEMPS AVEC PRÉ-PLAINTE !

Ce service vous permet d'effectuer une déclaration en ligne pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur. Sont concernés : une atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine).

RENDEZ-VOUS EN LIGNE

Pour limiter le temps d'attente lors d'un dépôt de plainte ou de main courante dans un commissariat de police, il est possible de prendre un rendez-vous en ligne : www.prefecturedepolice.paris/PoliceRendezVous

EN CHIFFRES

2023

6 816

missions toutes brigades confondues

6 156

usagers accueillis

8 036

mains-courantes rédigées

1 220

vidéo-verbalisations

243

interpellations

375

opérations tranquillité vacances

2024

112

caméras de vidéoprotection sur la voie publique

1

nouveau poste de Police municipale

33

policiers municipaux

INFOS PRATIQUES

Police Municipale
18 bis chaussée de l'étang
Saint-Mandé

01 49 57 78 39
Brigades : 7j/7 – 24h/24
En cas d'urgence, composez le 17.